

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Je soussigné(e),

NOM : Prénom :

Né(e) le : à

ADRESSE :
.....
.....

Tél : fixe : Portable :

Mail :

Scolarisée(e) actuellement au lycée

Diplôme en préparation :

Diplômes obtenus (préciser l'année d'obtention) :

..... (20)

..... (20)

..... (20)

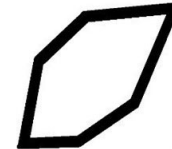
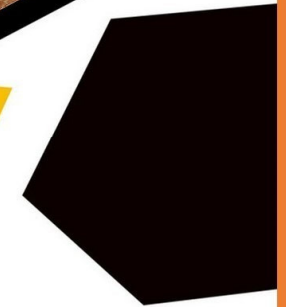
fais acte de candidature en **BP Boulanger**

Entreprise envisagée :

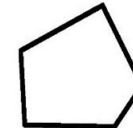
A Le

Signature du candidat

Brevet
Professionnel
BOULANGER
APPRENTISSAGE



Rejoignez-nous dans
l'univers
de l'accueil
et du goût...



**Accessible aux candidats filles ou garçons titulaires du
BAC Professionnel Boulangerie Pâtisserie**

Présentation et perspectives :

Diplôme national, le Brevet Professionnel (BP) atteste l'acquisition d'une haute qualification professionnelle.

Au Lycée François Rabelais, il se prépare en un an et en alternance. Il ne s'adresse qu'aux titulaires du baccalauréat professionnel Boulangerie-Pâtisserie.

Le titulaire du BP Boulanger conçoit et réalise des produits de panification, viennoiserie, sandwicherie et de restauration boulangère.

Il maîtrise les techniques professionnelles dans l'objectif d'optimiser la production en respectant les règles d'hygiène, de sécurité, de qualité et de développement durable.

Ce diplôme s'inscrit notamment dans un projet de création d'entreprise ; à terme, le titulaire du BP est capable de créer, reprendre et gérer une entreprise de boulangerie.

Rythme de l'alternance :

Rentrée en septembre

1 an en alternance sur la base de 12 semaines de cours au lycée

Enseignement professionnel :

(les titulaires du bac pro seront dispensés des épreuves d'enseignement général)

- Travaux pratiques
- Technologie professionnelle
- Sciences Appliquées
- Gestion Appliquée
- Anglais

Candidature à adresser pour le 12 avril 2024 :



1 rue Elsa Triolet BP 52 14 123 IFS

ou par mail : ce.0142132s@ac-normandie.fr

- *Admission sur dossier. Le jury pourra proposer un entretien de motivation pour affiner et finaliser ses choix*
- *La sélection définitive sera faite après décision du jury et sous réserve de l'obtention d'un des diplômes exigés pour cette formation*
- *8 places disponibles*

Constitution du dossier de candidature :

(tout dossier incomplet sera retourné).

- 1 formulaire de candidature dûment complété
- 1 photo d'identité récente
- 1 photocopie des bulletins trimestriels des 2 dernières années
- 1 lettre de motivation
- 1 CV avec le parcours professionnel (stages, saisons, extras...)

Soyez curieux, visitez le site :
<https://rabelais.lycee.ac-normandie.fr>

Brevet
Professionnel
BOULANGER
APPRENTISSAGE



Rejoignez-nous dans
l'univers
de l'accueil
et du goût...



LYCÉE FRANÇOIS
RABELAIS IFS

Liste des entreprises ayant apportés leur soutien au projet de création d'un
BP BOULANGER

<i>Nom de l'entreprise</i>	<i>Adresse</i>
<i>Boulangerie Mulot</i>	7, rue du Maréchal Joffre 14370 ARGENCES
<i>Les Délices des Remparts</i>	33, place de la République 61130 BELLEME
<i>Aux plaisirs d'Antan</i>	63, route d'Orbec 14100 GLOS
<i>SAS BERDIS</i>	Route de Paris 14800 TOUQUES
<i>Boulangerie-Pâtisserie Blanchard</i>	21, rue du Maréchal Foch 14140 LIVAROT PAYS D'AUGE
<i>La Meule de Pierre</i>	917, route de Caen 14123 IFS
<i>Au Moulin doré</i>	3, rue Amlain Chartier 14400 BAYEUX
<i>Tendances Gourmandes</i>	25, place du Commerce 14000 CAEN
<i>SUPER U</i>	24, boulevard de la Flèche 14220 THURY-HARCOURT
<i>Maison Renard</i>	14, rue des écoles 50270 BARNEVILLE-CARTERET
<i>Boulangerie-Pâtisserie BEVAL</i>	109, Grande Rue 14430 DOZULE
<i>Du Croissant au Dessert</i>	Avenue du Grand Large 14150 OUISTREHAM
<i>Centre Leclerc</i>	2, rue Lanfranc 14000 CAEN
<i>CORA</i>	La Crois Vautier

Nom de l'entreprise	Adresse
SAS Colombelles Distribution	14980 ROTS CC Le Libéria – RD 403 14460 COLOMBELLES
Le Moulin d'Or	3, boulevard du Maréchal Juin 14000 CAEN
Le Fournil de Pierre	28, place de l'Abbé Saint Pierre 50330 SAINT PIERRE EGLISE
Mariatte et Fils	77, boulevard Yves Guillou 14000 CAEN
Boulangerie de Paris	16, place Morny 14800 DEAUVILLE
Le Cœur Gourmand	11 avenue Côte de Nacre 14000 CAEN
Boulangerie Sandra et Yann	64 route de Caumont 14650 CARPIQUET
Le Fournil des saveurs	2 route de Paris 14370 BELLENGREVILLE
Centre Leclerc	Rue de la Gare 14370 ARGENCES
Boulangerie-Pâtisserie Mercier	3 route de Villebaudon 50420 TESSY BOCAGE
Le Four de Brix	9, place Robert Bruce 50700 BRIX
Boulangerie Lecler	8 rue des Castelleries 50890 CONDE-SUR-VIRE
Boulangerie du Terroir	84, rue Couesnon 50170 PONTORSON

<i>Nom de l'entreprise</i>	<i>Adresse</i>
<i>Maison Toulorge</i>	436 rue de Métiers 50110 CHERBOURG-EN-COTENTIN
<i>Le Fournil du Passous</i>	13 avenue du Passous 50230 AGON CONTAINVILLE
<i>Le Fournil de Georges</i>	7b, avenue des sapins 50610 JULLOVILLE
<i>SARL CLEROT-LOY</i>	6, rue de Paris 50270 BARNEVILLE-CARTERET
<i>Centre Leclerc</i>	Pôle Patton – BP 437 50304 AVRANCHES Cedex
<i>Au fournil d'Agneaux</i>	21, route de Coutances 50180 AGNEAUX
<i>SAS PECHON</i>	Halle de Saint Front 61700 DOMFRONT
<i>Aux gourmandises de Lola</i>	5, rue Désiré Guillemare 61300 SAINT-OUEN-SUR-ITON
<i>Ma Boulangerie</i>	44, rue Armand Carrel 76000 ROUEN

EMBAUCHER UN

APPRENTI(E)



POURQUOI ?

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail conclu entre un employeur et un salarié. Son objectif est de :

- Permettre à un jeune de suivre une formation générale, théorique et pratique, en vue d'acquérir un diplôme d'État (CAP, BAC, BTS, Licence, Master, etc.) ou un titre à finalité professionnelle inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), dont l'ensemble des titres professionnels relevant du ministère chargé de l'emploi.
- Transmettre le savoir-faire de votre entreprise et former un nouveau collaborateur, en étant sûr de ne pas se tromper (période d'essai de 45 jours).

COMMENT ?

- Se mettre en lien avec le CFA afin de connaître les caractéristiques de la formation (calendrier d'alternance, places disponibles, organisation administrative et pédagogiques).
- Signer un contrat d'apprentissage à transmettre au CFA et à son OPCO (organisme financeur de la formation).
- Faire sa déclaration sociale nominative.

QUELLES SONT LES CONDITIONS D'ACCÈS À L'APPRENTISSAGE POUR UN JEUNE ?

- Avoir entre 16 et 29 ans (15 ans si sorti de 3ème).
- Signer un contrat pour une durée de 6 mois à 3 ans.

QUELS DROITS ONT-ILS AU SEIN DE L'ENTREPRISE ?

- 2.5 jours de congés payés par mois, soit 5 semaines par an (hors temps de formation).
- 5 jours consécutifs de révision avant les examens.
- Une rémunération selon son âge et son niveau d'étude (voir tableau).
- Des aides au 1er Équipement professionnel, aides à l'hébergement et la restauration, aides au permis de conduire. (voir conditions avec le CFA).

À QUELLE RÉMUNÉRATION PRÉTENDENT-ILS ?

- Une rémunération exonérée de charge sociale jusqu'à 79% du SMIC, et exonérée d'impôt sur le revenu. **SMIC au 01/01/2024 : brut mensuel à 1 766,92 € ; brut horaire à 11,65 €**

Situation	16-17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et plus
1 ^{re} année	27 % du Smic, soit 477,07 €	43 % du Smic, soit 759,78 €	Salaire le + élevé entre 53 % du Smic, soit 936,47 € et 53 % du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.	100 % du Smic
2 ^e année	39 % du Smic, soit 689,10 €	51 % du Smic, soit 901,13 €	Salaire le + élevé entre 61 % du Smic, soit 1 077,82 € et 61 % du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.	Salaire le + élevé entre le Smic, soit 1 766,92 € et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.
3 ^e année	55 % du Smic, soit 971,81 €	67 % du Smic, soit 1 183,84 €	Salaire le + élevé entre 78 % du Smic, soit 1 378,20 € et 78 % du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.	

Les chiffres indiqués sur la grille ci dessus et sur le simulateur ne tiennent pas compte des conditions particulières plus favorables appliquées par certaines branches professionnelles.

https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/jcms/hl_6238/simulateur-alternant?jsp=plugins/SimulateurPlugin/jsp/simulateur.jsp

L'ENTREPRISE A-T-ELLE DES AVANTAGES FINANCIERS ?

→ une aide à l'embauche pour les contrats signés entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2024.



*proratisation du montant, si la durée est inférieure à 12 mois

Un montant unique de 6 000 €* par apprenti pour la première année d'exécution du contrat,

- sans condition d'âge (entre 16 et 29 ans),
 - préparant un diplôme jusqu'au master (bac + 5, niveau 7 du RNCP),
 - pour toutes les entreprises du secteur marchand privé et du secteur public industriel et commercial (sans condition pour celles de moins de 250 salariés. Pour celles de 250 salariés et plus, à la condition qu'elles s'engagent à atteindre un seuil de contrats d'alternance ou de contrats favorisant l'insertion professionnelle dans leur effectif).
- Un salaire totalement exonéré de charges sociales (l'exonération spécifique au contrat d'apprentissage est supprimée en 2019 au profit d'une extension de la réduction générale des cotisations patronales à ce type de contrat).
- La déduction fiscale de la taxe d'apprentissage.

